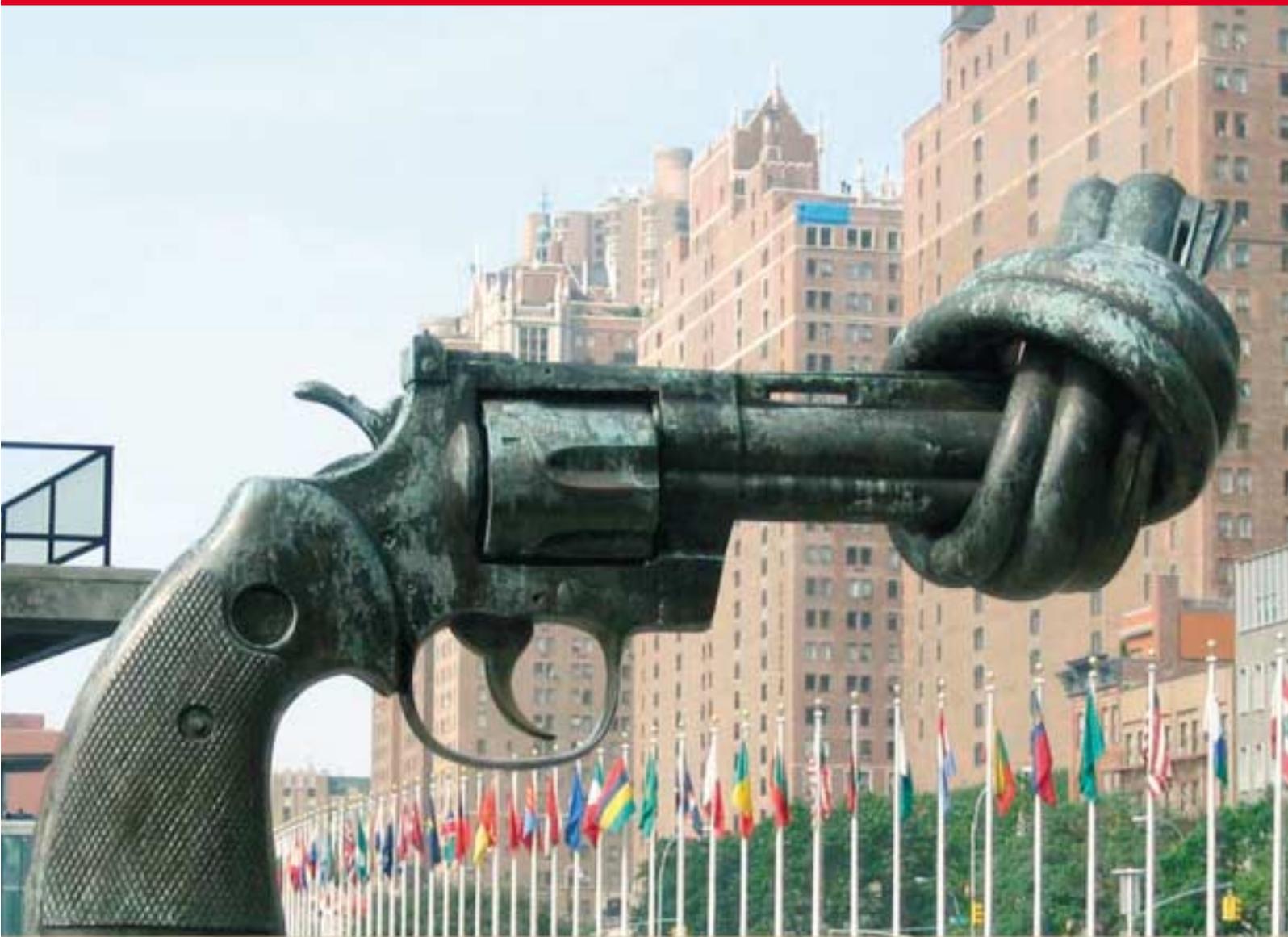


Rail **Plus**

Information Communication CE Cheminots PACA - N° 91 - Août 2009



■ POUR UN MONDE SOLIDAIRE SANS
GUERRES ET SANS ARMES NUCLEAIRES
Signez la carte-pétition

CHANGER...

page 3



Sommaire

EDITO page 3

SOCIAL pages 4 et 10 à 14

A votre santé !

Mouvement pour la paix

CULTURE pages 5, 8 et 9

Un livre à 50 %

La lecture donne des ailes

ELECTIONS pages 6 et 7

Les résultats [CE / DP]

EVENEMENT pages 15 et 21

Visa pour l'image

Réouverture de la ligne d'Aix

LOGEMENT pages 16 et 17

Peu de perspectives

BANDE DESSINÉE pages 18 et 19

Droit des enfants

ECONOMIE page 20

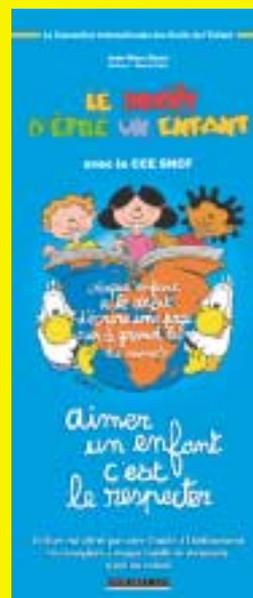
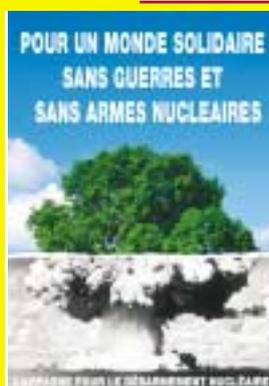
2 ans pour retrouver la voie du Service Public

ACTIVITÉ page 22

L'A.G. de l'UAICF

Lire, écouter, voir... page 24

Lecture & Nouveautés.



P.10

**SIGNEZ LA
CARTE PÉTITION**

P.18





Par : **Jacques MOLLEMEYER**
Secrétaire du C.E. des Cheminots PACA

Changer de rythme

A PRÈS LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES dans l'entreprise qui dessinent un nouveau paysage syndical à la SNCF (cf. p. 06), ont eu lieu les élections européennes.

Un certain désintérêt des électeurs pour la question européenne s'est traduit par une abstention importante. Cette désaffection, savamment orchestrée par les médias, serait le signe que tout cela n'est pas très important et assez éloigné de nos préoccupations.

Il est pourtant dommage que le scrutin européen ne soit pas mieux pris en compte par les salariés car, les cheminots le savent bien, de nombreuses décisions se prennent aujourd'hui à Bruxelles et sont transposées en droit intérieur.

Nous nous trouvons donc maintenant face à un parlement européen qui va, au mieux, continuer l'accompagnement de la politique libérale, au pire, mettre en œuvre son accentuation. Nous sommes également face à un gouvernement qui se croit conforté dans la mise en œuvre de sa politique de remise en cause des acquis sociaux.

Dans l'entreprise, baisse des recettes sur les grandes lignes et activité fret à la dérive, justifient le plan d'économies de 280 millions d'euros qui pourrait être suivi, d'ici la fin de l'année, par des décisions plus drastiques sur la structuration de l'entreprise.

Bien sûr, à la crise financière succède une crise économique qui touche tous les secteurs. Sous ce prétexte, le gouvernement accentue la politique libérale et refuse le « coup de pouce » pour le SMIC. Quant aux propositions salariales à la SNCF, elles sont loin de prendre en compte la réalité vécue par les cheminots et sont qualifiées de véritable provocation par certaines organisations syndicales.

Il y a des milliards pour sauver les entreprises mais rien pour les salariés. C'est pourtant la satisfaction de leurs besoins qui contribue à faire tourner l'économie.

Témoin d'une réalité, le film documentaire « Cheminots » qui vient de sortir et dont le DVD vous sera remis à partir du mois de septembre, revoie bien, à travers les paroles des cheminots, toutes leurs difficultés à vivre cette situation.

Partie intégrante du tourisme social, notre CE adopte ses critères d'analyse du taux de départ en vacances. Les cinq confédérations syndicales dans une déclaration commune, l'ANCAV-TT ainsi que l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT), retiennent comme critère du « partir » 4 jours / 3 nuits hors de chez soi.

C'est peu, et pourtant en cette période de vacances, les difficultés des salariés font que le nombre de familles qui pourront partir ne dépassera pas 50 %.

Les élus CE militent pour que le principe du droit aux vacances soit placé au même niveau que le droit à un salaire décent, à un emploi, à de bonnes conditions de travail, etc.

Que l'on puisse partir ou pas, l'été reste le moment de prendre ses congés, de changer de rythme, de souffler un peu. C'est une période qui laisse aussi le temps de se cultiver. Le festival d'Avignon chez les cheminots, au centre culturel rue Jean Catelas, offre une sélection de troupes amateurs de l'UAICF et de troupes professionnelles pour un programme varié qui s'adresse à tous.

Nous vous souhaitons un bon été à tous, les rendez-vous de la rentrée seront, une nouvelle fois, très importants.

[...] des milliards [...] pour les entreprises mais rien pour les salariés.

[...] Il est [...] dommage que le scrutin européen ne soit pas mieux pris en compte par les salariés [...]



Par : **Gilbert ZAFFINI**

Coordinateur du Projet Souffrance au travail

À votre santé

NOUS VIVONS AUJOURD'HUI dans notre entreprise des situations inimaginables il y a seulement quelques années.

Les restructurations incessantes ont conduit les cheminots à subir des conditions de travail de plus en plus contraignantes. Si pour l'instant, il n'y a pas la crainte de perdre son emploi, l'inquiétude sur la remise en cause de son métier et le sens de son travail est bien réelle.

A cela s'ajoute le spectre de la mobilité et ses conséquences pour la cellule familiale.

Ces situations sont assimilées à de la précarité.

Le sociologue Pierre BOURDIEUX

écrivait : « *La précarité affecte profondément celui ou celle qui la subit : en rendant tout l'avenir incertain, elle interdit toute anticipation rationnelle et, en particulier, ce minimum de croyance et d'espérance en l'avenir qu'il faut avoir pour se révolter, surtout collectivement, contre le présent, même le plus intolérable...* » et les situations intolérables se multiplient...

Cette constatation nous la faisons tous, d'une manière plus ou moins subjective, car les discussions entre

collègues évoquent inmanquablement les inquiétudes pour l'avenir et à partir de là, la hâte du départ en retraite pour "ne plus voir ça..." avec en toile de fond, le ressenti que nous allons vers une inéluctable régression sociale.

Mais c'est parce que nous pensons que la résignation ne doit pas être de mise que nous devons agir de façon réfléchie.

Dans le cadre de l'étude santé lancée par le CE, la première étape résidait dans un inventaire de la situation des cheminots au travers des informations dont les instances (CE, CHS-CT, médecine du travail...) disposaient.

La deuxième étape est l'envoi au domicile de tous les cheminots de la région d'un questionnaire confidentiel qui doit permettre de récolter les informations nécessaires à l'établissement d'un bilan objectif de la situation vécue et ressentie des cheminots.

Pour que cette analyse débouche sur des résultats les plus rationnels et exhaustifs possibles, nous avons besoin d'un maximum de réponses précises.

Le résultat de l'analyse permettra de dégager des pistes de réflexions [...]

Le résultat de l'analyse permettra de dégager des pistes de réflexions aptes à dépasser le constat, et des propositions enrichies de la résonance commune.

Dès septembre, nous organiserons dans les antennes des rencontres avec les cheminots pour débattre de la démarche de l'étude et des premiers résultats.

Début 2010, un colloque sera organisé sur le thème de la santé au travail avec tous les éléments de l'étude ainsi que les conclusions et préconisations.

Pour votre santé, remplissez et renvoyez le questionnaire !





Par : **Frédéric FAVAS**

Président des Activités Sociales, Culturelles et Sportives

Un livre à 50 %

L'ENFANCE EST UNE priorité pour les élus du CER PACA. C'est un travail de longue haleine, mené conjointement avec le CCE, qui a vu naître le livre « Partir en colo ».

Cet ouvrage (préface par M. Rufo, reconnu à l'époque par ses pères, mais pas encore par le grand public) a été distribué à tous les cheminots de la région PACA en 2007.

Un travail pour faire connaître aux cheminots ce que sont les colos tant dans leur contenu émancipateur, qu'en faisant le tour des toutes les questions que les parents ainsi que les enfants peuvent se poser. N'hésitez pas à prendre contact avec vos responsables d'antennes afin qu'ils vous remettent un exemplaire de ce livre si vous ne l'avez pas eu.

Nous ne nous sommes pas arrêtés en si bon chemin. En jouant la carte de la complémentarité avec le CCE, mais aussi la carte de la diversité pour nos mini-séjours, les possibilités de choix ont augmenté. Il en est de même pour les colos du CCE qui a proposé plus de thèmes et

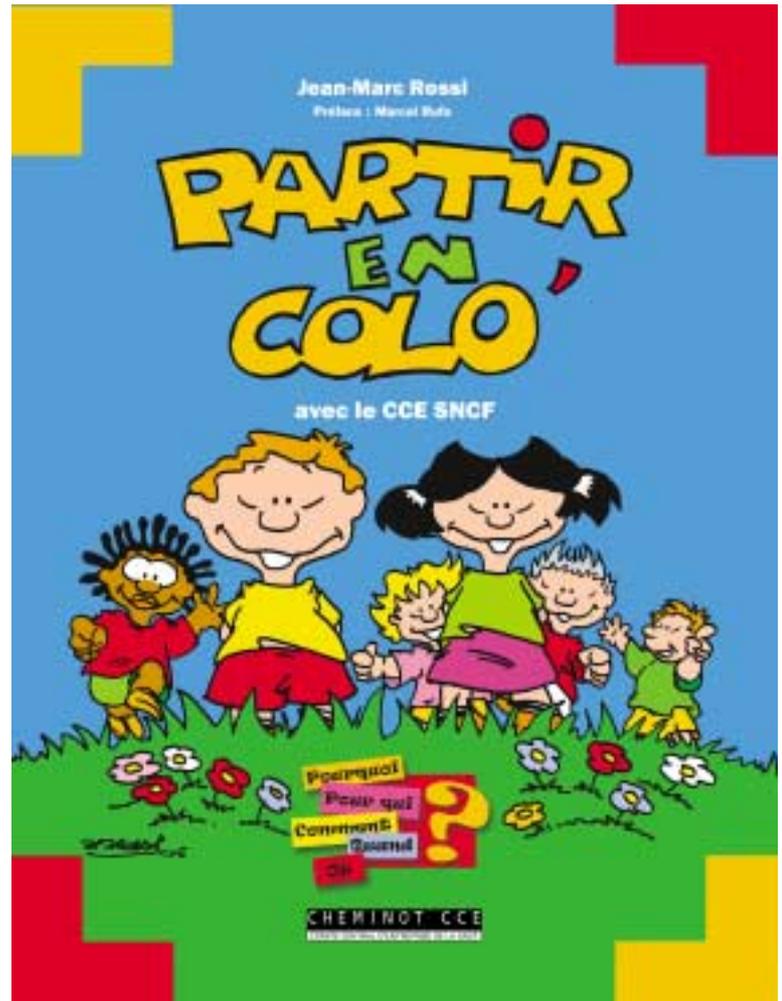
plus de destinations. Le résultat de la politique menée par les élus est probante tant au niveau national que local. En effet, les inscriptions sont en augmentation de 10 % pour le CCE et de 50 % pour le CER PACA.

Grâce au partenariat passé avec des associations d'éducation populaire, nous avons pu offrir un panel supérieur à celui des années précédentes qui a su rencontrer son public.

Il nous faudra affiner ce résultat à la rentrée, en septembre.

Toutefois, on ne peut entièrement l'imputer à un éventuel report sur les vacances familles dû à la crise. Dans un même temps et selon

les sources du ministère « jeunesse et sport », les colos sont en recul au niveau national.



Ce résultat est donc le fruit de la politique volontariste menée sur l'enfance par les élus du CER PACA.

N'hésitez pas à prendre contact avec vos responsables d'antennes afin qu'ils vous remettent un exemplaire de ce livre si vous ne l'avez pas eu.



Par : **Jacques MOLLEMEYER**
Secrétaire du C.E. des Cheminots PACA

Un message clair de la part des Cheminots

UN PREMIER APERÇU DES résultats des élections CE du mois de mars dernier a été publié dans le numéro 90 de Rail Plus. Nous revenons sur ces résultats ainsi que sur la liste des Commissions et des membres du Bureau.

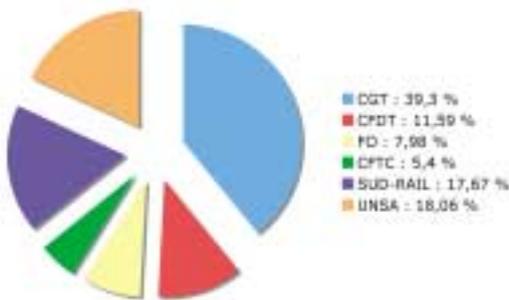
La participation des cheminots à ce scrutin est légèrement en baisse au niveau national : moins 3,6 %, ainsi qu'en région PACA : moins 2,1 %.

Toutefois, cette participation reste forte (près de 80 %) et l'expression des cheminots est suffisamment importante pour que ces élections confortent l'assise et le poids des organisations syndicales à la SNCF.

C'est ainsi un message clair que les cheminots ont adressé à la direction de l'entreprise.

Il correspond bien à la teneur des débats qui ont lieu lors des séances plénières du Comité, au positionnement des élus sur les indicateurs économiques et sur les restructurations imposées par la Direction SNCF.

Au niveau national les résultats sont les suivants :



Dans le cadre des nouvelles règles sur la représentativité des organisations syndicales (OS), le vote des cheminots place :

- CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT représentatives au niveau national ;
- CGT et UNSA représentatives dans les 27 CE ;
- SUD-RAIL dans 22 CE ;
- CFDT dans 15 CE ;
- FO dans 9 CE ;
- CFTC dans 5 CE.

Sur notre région,

ce sont CGT, UNSA, SUD-Rail et FO qui sont représentatives.

	CGT	UNSA	SUD-RAIL	FO
Pourcentages	50,42 %	12,73 %	12,22 %	11,73 %
Sièges	9	2 *	1	1

* 1 siège collège Maîtrise et 1 siège collège Cadre

LISTES DES ÉLUS

À la suite de ces élections et conformément à l'accord national entre les OS, le Bureau et les Commissions ont été mis en place (l'UNSA n'a pas souhaité présider de commissions).

Le nombre de membres du Bureau ainsi que le nombre de commissions restent inchangés par rapport au mandat précédent.

LE BUREAU		COMMISSIONS O.S.	PRÉSIDENTS	
Marcel Alméro	CGT	Logement	Pascal Chevalier	CGT
Serge Cayol	CGT	Emploi et formation professionnelle	Serge Cayol	CGT
Daniel Faure	CGT	Égalité professionnelle	Émilie Cester	CGT
Frédéric Favas	CGT	Économique	Daniel Faure	CGT
André Limiñana	CGT	Encadrement	Marcel Alméro	CGT
Jacques Mollemeyer	CGT	Activités sociales	Frédéric Favas	CGT
Philippe Riba	CGT	Budget	Frédéric Michel	SUD-RAIL
Stéphane Crespin	UNSA	Santé et conditions de travail	Michel Périer	SUD-RAIL
Frédéric Michel	SUD-RAIL			

Rappelons que le fonctionnement du CE est basé sur la réunion régulière des commissions qui sont chargées d'analyser les documents de l'entreprise afin de préparer les débats et votes en séance plénière. Ainsi, l'institution joue pleinement son rôle d'analyse de la marche et des évolutions de l'entreprise.

ÉLUS TITULAIRES		ÉLUS SUPPLÉANTS	
1^{er} Collège			
M. TEJEDOR François	CGT	M. CAYOL Serge	CGT
Me CESTER Émilie	CGT	M. RONGIER Nicolas	CGT
M. FAVAS Frédéric	CGT	M. RIBA Philippe	CGT
M. CHEVALIER Pascal	CGT	M. MEGLIO Thierry	CGT
M. MICHEL Frédéric	SUD RAIL	M. PERRIER Michel	SUD RAIL
M. PINATEL Benoît	FO	M. KUSTER Damien	FO
M. GIOVANNANGELI Thomas	CGT	Me LOUE Sabine	CGT
M. MURILLO Francisco	CGT	M. VALENCIA Jean-Marie	CGT
2^e Collège			
M. MOLLEMEYER Jacques	CGT	M. LIMINANA André	CGT
M. FAURE Daniel	CGT	M. PASTORELLI Marc	CGT
M. CRESPIN Stéphane	UNSA	M. OHANESSIAN Yannick	UNSA
M. FECHINO Hervé	CGT	M. ALMERO Marcel	CGT
3^e Collège			
M. FILIOL Jean-Luc	UNSA	M. RICCI Maurice	UNSA
Représentants Syndicaux			
M. TOURLAN Daniel	CGT	M. CHABALIER Philippe	SUD RAIL
M. DHAMELINCOURT Gilbert	FO	M. MARTIN Alex	UNSA



La lecture donne des ailes...

LE RÔLE DES COMITÉS D'ENTREPRISE dans l'action culturelle au sein du monde du travail est parfois difficile à appréhender. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette difficulté telles que la méconnaissance du cadre institué par les textes de 1945 et 1946 de l'articulation entre l'échelon local (comité d'entreprise, comité d'établissement)

et au niveau national, l'absence de réelle prise en compte du fait culturel dans l'entreprise par les ministères, tant celui du Travail que celui chargé de la Culture. Depuis plusieurs années, les transformations profondes vécues par le monde du travail ont encore obscurci le paysage.

Comme le prévoit la loi, la création et l'entretien d'une bibliothèque relèvent localement du comité d'établissement issu des élections professionnelles. Lorsque l'entreprise a des implantations multiples, elle peut avoir un comité central d'entreprise, qui prend en charge certaines prestations et joue, parfois, un rôle à la fois fédérateur et coordonnateur de certaines activités sociales et culturelles.



Par : **Fred FAVAS**

Président de la Commission des Activités Sociales,
Culturelles et Sportives

[...] un rôle à la fois fédérateur et coordonnateur de certaines activités sociales et culturelles [...]

Le plus souvent cependant, la bibliothèque d'un site relève du local, c'est-à-dire du comité d'établissement.

Un héritage

Le rapport du monde ouvrier avec la culture, dès l'origine, est un rapport compliqué, un « *je t'aime moi non plus* » : pour les ouvriers dépossédés et exploités, ceux qui savent lire et écrire sont aussi ceux qui ont le pouvoir. Cet héritage culturel s'exprime à la fois par la solidarité, qui permet d'assurer le vital, et par la citoyenneté, l'émancipation, qui constituent les questions fondamentales. La création des comités d'entreprise a permis une nouvelle dynamique et d'investir davantage encore le champ culturel à travers le théâtre, le cinéma et la lecture... Mais vers 1968, cette conception d'une offre de culture qu'on « *apporte* » à la classe ouvrière montre ses limites.

L'irruption de la culture de masse, et les ambiguïtés qu'elle entretient

avec la marchandisation opèrent une rupture avec l'entreprise. Sur le plan culturel, le développement de nouvelles pratiques sociales non légitimées, le changement des pratiques de lecture, modifient en profondeur le rapport des salariés à la culture.

La dernière grande action produite en commun avec les confédérations syndicales a été la signature de la Charte pour le développement de la lecture en entreprise en 1992. C'est un texte important, puisqu'il manifeste la volonté des élus confédéraux de soutenir la lecture et les bibliothèques dans les entreprises. Or, tandis que la société et le monde du travail subissent des mouvements violents (le monde ouvrier ressent très fortement la façon dont ces mouvements et les douleurs qui les accompagnent sont exposés dans un registre compassionnel, par les politiques ou par les médias), les collectivités de salariés voient leurs moyens de plus en plus contraints.

"Pour une démocratie culturelle"

Les élus du CER PACA appellent à promouvoir la lecture et écriture, pratiques musicales, théâtrales et artistiques, à toutes les étapes de la vie et dans les différentes sphères sociales. L'émancipation

du salarié y est revendiquée et, pour la gagner, il faudra mobiliser le système éducatif et les services publics culturels, associer les mouvements d'éducation populaire.

Cela dit, il reste beaucoup de leviers. Des pratiques d'action culturelle qui nous paraissent fondamentales peuvent être portées par la bibliothèque : lectures, ateliers d'écriture, par exemple. La bibliothèque est aussi le lieu privilégié où peut se conserver l'histoire de l'entreprise, celle des salariés et de leurs luttes.

La fréquentation de la bibliothèque, sa vie, sont une sorte de bilan social vivant.

C'est pourquoi, les élus du CER ainsi que les bibliothécaires vous donnent tout au long de l'année des rendez vous, que se soit avec « **Partez en vacances avec un livre** », « **Souriez c'est pour lire** » ou avec le choix de livres ou d'abonnement pour les fêtes de fin d'année.

La lecture nous donne des ailes : celles de l'émancipation, de la critique et de la lutte.

[...] La fréquentation de la bibliothèque, sa vie, sont une sorte de bilan social vivant [...]

**POUR UN MONDE
SOLIDAIRE SANS
GUERRES ET SANS
ARMES
NUCLEAIRES !
Signez la
carte-pétition**



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

« LE 21 SEPTEMBRE 2009, LA PAIX ENTRE EN GARE »

OEUVRONS POUR UNE CULTURE DE LA PAIX ET DE LA NON VIOLENCE !

Les élus du CE ont décidé dans leurs orientations d'œuvrer à l'émergence d'une société plus humaine, par une culture de la paix et de la non-violence.

Le CE des Cheminots s'associe donc pour la 2^e année consécutive à la journée internationale de la Paix décrétée par l'ONU le 21 septembre.

Cette journée est consacrée au renforcement des idéaux de paix au

sein des nations et des peuples, pour un monde exempt de guerres, d'inégalités et d'injustices.

Il est encore temps de sortir du cauchemar atomique...

Le Traité de Non Prolifération (TNP) des armes nucléaires qui doit être renégocié en 2010 est particulièrement d'actualité.

La planète compte aujourd'hui 27 000 têtes atomiques. Bien moins qu'au temps de la guerre froide. Pourtant, le risque de leur utilisation n'a jamais été aussi fort

(Corée, Pakistan, Iran, Israël..). Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour souligner l'urgence du désarmement nucléaire.

La Russie et la Chine accueillent favorablement ces idées. La Grande Bretagne a proposé un plan vers un désarmement atomique effectif en 6 points. Même les USA, où Barak Obama parle sans remettre en cause la politique de la dissuasion, de réduire le nombre de têtes nucléaires !

Seul notre pays traîne les pieds ! La France continue à réarmer la force de dissuasion (miniaturisation) sous prétexte de modernisation.



Par : **Marcel ALMÉRO**

Secrétaire Adjoint du CE des Cheminots PACA

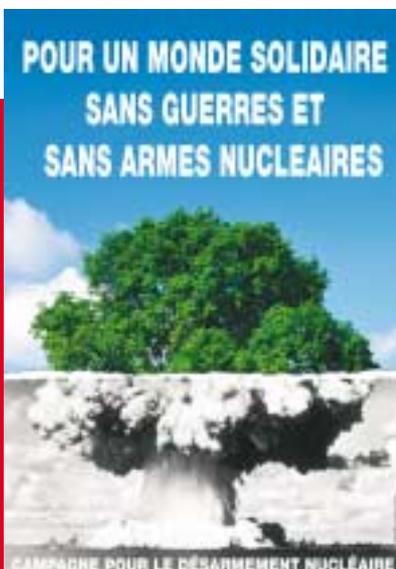
A l'ONU, elle a voté contre l'idée d'engager des discussions sur un modèle de convention de désarmement nucléaire.

Les citoyens du monde doivent intervenir pour que la renégociation du TNP en 2010 débouche sur un processus d'élimination des armes atomiques ! **L'enjeu est la destruction potentielle de la planète entière.**

C'est pour ces raisons et pour l'abolition des armes nucléaires que nous vous appelons à signer la carte-pétition que vous trouverez dans ce journal.

Prendre conscience de cette journée du 21 septembre, c'est déjà avancer vers une paix possible.

Les élus du CE vous invitent le 21 Septembre à découvrir l'exposition de peinture de la galerie de l'Art et de la Paix en participant à la prise de paroles au square Narvik, en gare St-Charles.



Il y a 64 ans, les États-Unis réalisaient grandeur nature l'essai d'une nouvelle arme : la bombe atomique. Les 6 et 9 août 1945, plus de 200 000 japonais étaient les cobayes et les victimes de cette nouvelle arme qui hiérarchise depuis les relations internationales.

Si on pouvait penser à l'époque que personne ne présageait un tel massacre, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

L'arme atomique est une arme sans commune mesure avec d'autres, elle tue sans distinction les militaires et les civils, elle détruit durablement les hommes et leur environnement.

L'arme nucléaire peut détruire en peu de temps des milliards d'années d'évolution. Il y a sur terre assez d'armes nucléaires pour faire sauter plusieurs fois notre planète.

La dangerosité du monde justifie plus que jamais d'éliminer définitivement l'arme nucléaire.

Les comités du Mouvement de la Paix organisent dans toute la France des initiatives « pour un monde solidaire sans armes nucléaires, pour demander à tous les États de renoncer à l'arme atomique et d'œuvrer à un processus de désarmement universel et contrôlé ».

La théorie de la dissuasion : meilleure alliée de la prolifération

Nous contestons le terme utilisé « d'armes ou de théorie de la dissuasion » quand il s'agit d'armes nucléaires.

Les armes de dissuasion, cela n'existe pas. Les armes finissent toujours par servir un jour ou l'autre, preuve en est les armes nucléaires ont déjà fait de très nombreuses victimes. La dissuasion n'a pas empêché les guerres ni les dominations. C'est en son nom qu'il y a eu la guerre en Irak, et qu'on l'évoque contre l'Iran !

La dissuasion nucléaire est une politique qui fait valoir l'idée que son utilisation aboutirait à une « destruction mutuelle ». Pour nous, elle doit laisser sa place à un système de « sécurité mutuelle ».

Dans les pays dotés d'armes atomiques, les dirigeants sont persuadés que les armes nucléaires assurent leur sécurité. Il peut exister des situations où l'arme nucléaire dissuade un ennemi. Mais cette théorie comporte une énorme faille : celle de ne pas se situer dans un monde en mouvement.

Qui peut parier sur la stabilité éternelle des pays et du monde ? Qui peut affirmer que les démocraties le resteront ?

Et qu'advierait-il si des dirigeants irresponsables prenaient le pouvoir aux États-Unis, en Russie, en Chine, en Grande-Bretagne, en France, au Pakistan, en Israël ou en Inde ?

.../...



Par : **Marcel ALMÉRO**

Secrétaire Adjoint du CE des Cheminots PACA



[Suite]

De plus, cette position est intenable : les Etats dotés d'armes nucléaires, ne peuvent pas arguer de la nécessité de l'arme nucléaire pour leur sécurité, tout en la refusant aux autres pour leur propre sécurité !

Si l'arme nucléaire est bonne, alors elle est bonne pour tout le monde. Si elle est mauvaise, elle est mauvaise pour tout le monde. C'est comme ce père de famille qui interdit la cigarette à ses enfants parce c'est mauvais pour leur santé, mais se l'autorise à lui-même. **Il ne peut y avoir deux poids deux mesures, Il faut l'abolition totale des armes nucléaires.**

Depuis 2002, les dépenses militaires mondiales sont passées de 845 milliards de dollars à 1339

milliards de dollars en 2007. Pensez-vous que le monde soit plus sûr aujourd'hui qu'il y a 6 ans ?

Malheureusement, la doctrine de la dissuasion s'est révélée contagieuse. Aujourd'hui, une quarantaine de pays sont en capacité de mettre au point des armes nucléaires.

L'arme nucléaire est une arme de domination qui provoque des peurs, des tensions et de l'instabilité aux quatre coins du monde.

Le Brésil, l'Argentine, l'Afrique du Sud, l'Ukraine, la Biélorussie, le Kazakhstan, la Suède, ont renoncé à l'utilisation de l'arme nucléaire. Est-ce que ces pays sont plus en danger ou moins en danger par rapport au temps où ils projetaient d'avoir l'arme atomique ? Pour prévenir une catastrophe

atomique de plus en plus plausible, il y a urgence qu'un vaste mouvement s'engage – *impliquant aussi bien les pays dotés d'armes nucléaires que les pays non dotés* – donnant confiance à la communauté internationale dans son ensemble.

L'arme nucléaire ne dissuade personne, elle a engagé le monde dans une folle course aux armements.

La meilleure dissuasion et la meilleure prévention, c'est la satisfaction des besoins des femmes et des hommes de notre petite planète. La paix ne se construit pas avec des armes atomiques. Elle se construit avec la justice, les droits, la démocratie, les écoles, les théâtres et bien d'autres choses encore...

NOTRE SEULE ARME : L'OPINION PUBLIQUE !

Dans ce contexte que pouvons nous faire ? Il faut que l'ONU propose une convention pour le désarmement simultané des armes nucléaires sur le même modèle que la convention pour l'éradication des armes antipersonnel.

Le désarmement nucléaire est une obligation depuis 30 ans.

Maintenant, il faut passer à l'acte. Une campagne internationale de citoyens est lancée autour de l'échéance de 2010 pour gagner une convention d'élimination des armes nucléaires. En France, elle est portée par un collectif de plus de 57 associations représentatives de la société française.

Le CE des Cheminots région PACA, en partenariat avec le Collectif Paix des Cheminots, a décidé de s'associer à cette initiative et appelle les cheminots de la région à :

- apporter leur soutien individuel en signant la carte-pétition.

- devenir ambassadeurs de la paix en diffusant ce matériel d'information autour d'eux.

Des 4 coins du monde, des citoyens se mobilisent afin de « former une réaction en chaîne pour sauver la planète »

UNE CONVENTION POUR INTERDIRE :

- **La production d'armes nucléaires**
- **Leur développement**
- **Les tests**
- **La constitution de stocks**
- **Leur transfert**
- **La menace de leur utilisation**

LE PRÉCÉDENT DES ARMES CHIMIQUES :

La convention d'élimination des armes chimiques de 1997 regroupe 188 pays.

A ce jour 90 % des installations et 40 % des stocks ont été détruits.

L'élimination totale est prévue pour 2012.

Pourtant, ce sont des armes plus difficiles à contrôler que les armes nucléaires.

« Former une réaction en chaîne pour sauver la planète »





Par : **Marcel ALMÉRO**

Secrétaire Adjoint du CE des Cheminots PACA

POUR L'ABOLITION DES ARMES NUCLEAIRES SIGNEZ LA CARTE-PETITION

Diverses initiatives seront prises par le CE autour de la journée du 21 septembre :

■ **Semaines entourant le 21 septembre :**

Des drapeaux arborant les couleurs de la Paix seront visibles dans tous les espaces et locaux du CE.

■ **Semaine du 14 au 19 septembre :**

Des sets de table seront insérés dans les plateaux-repas des restaurants d'entreprise afin de rappeler le déroulement de la Journée Internationale de la Paix.

■ **Le 21 septembre :**

Le matin : participation du CE avec l'antenne du Mouvement de la Paix Cheminots à une journée de sensibilisation en Gare Saint-Charles.

Le midi : les cheminots sont invités à assister à la prise de parole qui aura lieu au square Narvik.

Le soir : soirée-débat pour la Paix et le désarmement au Conseil Régional avec un concert de SAPHO.

■ **Durant toutes ces périodes :**

■ Possibilité d'acheter des drapeaux auprès des élus des différentes antennes pour l'initiative du 21 septembre « Un drapeau PAIX, une fenêtre sur la liberté » afin que ce jour-là les drapeaux fleurissent les balcons et que l'on démontre que c'est possible...

■ Diverses publications dans vos antennes sur la paix et les désarmements.





Par : **Gilles CIANTAR**
Responsable Communication

VISA pour l'image

La photo au cœur de la ville,

les photographes cheminots au cœur de la Gare de Perpignan.

Pendant quinze jours, Perpignan se met à l'arrêt (sur image) et Visa Off présente des expositions de photo-reportages de qualité dans de nombreux lieux du centre ville : galeries, commerces, restaurants, cafés, etc., en collaboration avec Visa Pour l'Image.

Cette manifestation gratuite dans les rues de la capitale catalane se veut aussi un outil pédagogique puisque des écoles, collèges et lycées du département et régions limitrophes sont présents durant ces deux semaines.

Depuis plusieurs années, les élus des CE PACA et Languedoc-Roussillon, le CCE, le Comité Méditerranéen UAICF avec ses associations de photographes vous proposent de venir découvrir le travail effectué par vingt cheminots sélectionnés pour exposer au côté de photoreporters professionnels.

«La Cité Idéale : la gare comme centre des transports de la ville.»

La gare SNCF, centre névralgique d'une cité, désengorgée de toutes les voitures, de toutes les pollutions visuelles, sonores, olfactives... tel est le thème donné pour lancer les photographes cheminots à « l'assaut » de clichés, qui seraient à n'en pas douter, tous plus surprenants qu'originaux. Venez découvrir leur vision.

Le vernissage sera organisé le samedi 5 septembre 2009 à la salle Marcel Sibade... tout près de la gare.

Festival VISA pour l'image de Perpignan du 29 août au 13 septembre 2009.

Renseignements et réservations dans vos espaces CE.



Logement social : peu de perspectives

LA CRISE N'EST PAS seulement économique, celle du logement frappe de plein fouet les cheminots. Le logement reste, et de loin, le premier poste dans leur budget familial des cheminots en moyenne entre 35 et 40 %.

Pourtant, le gouvernement vient de faire voter une loi dite BOUTIN.

En faisant main basse sur le 1 % patronal et en supprimant les pass-travaux, cette loi ne facilitera en rien l'accession à la propriété. Notre région est dernière de la classe en la matière : le nombre propriétaires est de 10,52 % en dessous de la moyenne nationale. Nous pourrions tirer deux enseignements de cette situation :

La politique du logement de la SNCF fait peur aux cheminots, ils ne veulent pas payer de surloyer en retraite et veulent donc être propriétaire. Les cheminots en PACA ont certainement les mêmes craintes et les mêmes désirs, mais n'ont pas les mêmes facilités d'accès : prix des terrains exorbitants, coût de la vie plus cher que la moyenne nationale...

Reste alors la location, dans le parc « libre ». La politique immobilière de la SNCF à travers la

gestion du parc par sa filiale ICF Novidis, ne fait qu'aggraver la situation. En effet, à chaque événement familial (naissance, divorce, ...) entraînant le changement de logement, c'est une augmentation moyenne de 100 à 300 euros que se voit imputer l'agent. Même chose pour les retraités mais sans changer de logement. La direction se contentera de dire que les loyers sont 10 à 15 % en dessous du marché.

Nous sommes toujours en attente d'une réunion prévue en cette période pour appréhender la problématique des retraités...

Pour certaines situations familiales le parc social ne peut être que la solution.

Pour ceux qui désirent rester ou devenir locataire dans le parc social, la Loi Molle dite Boutin est passée par là. Elle entraîne la baisse des plafonds de ressources de 10,3 % pour les attributions, des surloyers et voire des mises en demeure pour ceux qui sont déjà locataires.

De plus, une taxe de sur-occupation d'un logement pouvant entraîner la mobilité va être appliquée.

Cette mesure risque fort d'impacter les cheminots divorcés et ceux dont les enfants partent du foyer familial.

Là encore, nous sommes durement touchés, la nouvelle loi n'est encore qu'un recul social supplémentaire créant de nouvelles inégalités au titre de l'égalité. Nous ne sommes plus à un paradoxe près.

Des solutions existent : une convention d'utilité sociale remodelant les plafonds vers le haut est prévue d'être appliquée en janvier 2011. Un retard d'application de la loi Boutin à la SNCF avait été obtenu passant de 2009 à janvier 2010. Un nouveau report d'application jusqu'en 2011 permettra de limiter le nombre de cheminots impactés par le côté antisocial de cette loi.

[...] La politique du logement de la SNCF fait peur aux cheminots [...]

L'alignement de l'indemnité de résidence zone 1 pour tous les cheminots en PACA est une évidence, que dire de l'alignement des zones 3 sur 2 en attendant une éventuelle uniformisation ?

Cela pose, bien évidemment, la question du niveau des salaires



dans notre entreprise. La politique salariale de la SNCF combinée aux augmentations des loyers contribue à accentuer le fossé d'inégalités sociales.

Rappelons que la direction n'a, pour 2009, augmenté les cheminots que de 6,4 euros mensuel en moyenne. La Côte d'Azur, les Bouches du Rhône et le Var restent des zones tendues. A contrario, la situation est à l'opposé dans les Alpes et dans le Vaucluse où il y a beaucoup plus d'offres que de demandes.

Paradoxalement, les établissements ou UO de ces derniers cités sont les premières victimes des restructurations effectuées ou à venir, poussant la direction à demander la mobilité en région.

Cela risque d'entraîner une vague de demandes vers des sites déjà saturés.

D'autant plus que les retards de livraisons et de la majorité des prévisions du plan triennal sont d'une, voire deux années. Les possibilités ne pourront satisfaire

les flux à venir. Il est à craindre que certains cheminots aient à vivre des situations transitoires difficiles, détériorant les conditions de vie et de travail ou même financières en cas d'obligation de location en foyer.

Concernant les foyers, la SNCF, via les nouvelles conventions de gestion entre PARME et ICF (filiale à 100 % SNCF), vient d'accepter des augmentations démesurées du prix du loyer (multiplication par 3 en 5 ans) qu'ICF facture à PARME pour l'ensemble du parc mis à sa disposition.

Cette augmentation ne sera pas sans incidence sur le prix payé par les cheminots.

L'égalité d'accès au logement n'est pas assurée par l'entreprise.

Un problème pour les agents ne

disposant pas d'accès intranet subsiste ! La difficulté de communication sur les chantiers où il n'y a pas de poste informatique fait que de moins en moins de cheminots connaissent les possibilités de logement. Il serait bon de palier à ce problème par un affichage hebdomadaire dans tous

[...]
**L'alignement
 de l'indemnité de
 résidence zone 1
 pour tous les
 cheminots en PACA
 est une évidence**
[...]

les bureaux et chantiers, par la confection d'une plaquette envers les jeunes cheminots.

En conclusion, la politique globale du logement par la SNCF doit répondre aux besoins des cheminots en proposant des logements avec les normes de qualité et de confort actuel, à un prix accessible. Nous sommes bien aux antipodes de la recherche de gain financier, coûte que coûte, préconisée par les filiales qui gèrent notre parc logement.

[...]
**la nouvelle loi
 n'est encore
 qu'un recul
 social
 supplémentaire**
[...]



Par : **Marcel ALMÉRO**

Chargé des questions de Solidarité et de l'Humanitaire

Un tour du monde Des droits de l'enfant

EN NOVEMBRE 2009, nous fêterons le 20^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. A cette occasion, le CCE et les CER proposent que les Cheminots, soient partie prenante de cet anniversaire, en éditant une bande dessinée « **Le droit d'être un enfant** ».

Lunettes rondes, moustache et chevelure poivre et sel, accent et enfant de Provence, Jean-Marc Rossi, dessinateur et scénariste, notre affable « cheminot retraité » planche sur la bande dessinée « **Le droit d'être un enfant** ».

Presque deux ans de travail, de recherches, de rencontres, d'écriture de scénarios et de recommencements quelquefois.

Cet album est le fruit d'un partenariat entre le Comité Central d'Entreprise, le CER PACA et le Secours Populaire, à l'occasion des 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Les trois personnages du livre « Partir en Colo »*, Vince, Momo et Ness, découvrent dans leur cabane de jeux, deux goélands, prénommés Go et Land. Les

deux oiseaux fatigués viennent de boucler un tour du monde. Une colombe (de la Paix !) leur avait parlé d'une Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

« *Nous nous sommes donc envolés autour de la terre pour voir si ces droits, si vos droits sont respectés* », crient les deux oiseaux en désignant des ailes les enfants.

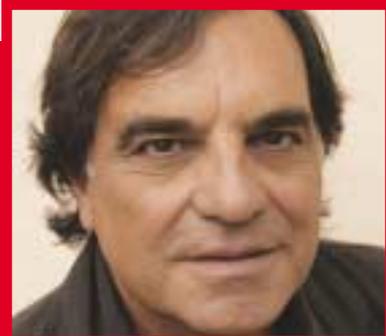
Commence alors une longue explication de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**.

Et voilà les oiseaux tantôt pédagogues revenant sur les principes juridiques du texte, tantôt reporters racontant leur voyage ou endossant la robe d'avocat.

La BD est construite sous forme d'un journal télévisé et les oiseaux en sont les présentateurs.

Ils racontent des événements, les exemples sont les reportages. Ils concluent en faisant référence aux articles de la convention.

L'histoire raconte la vie des enfants, de leur naissance, moment où on doit leur reconnaître un nom, un prénom et une nationalité, jusqu'à leur adolescence.



En 2006, le professeur et pédopsychiatre Marcel Rufo nous a accompagnés dans la réalisation du livre « Partir en Colo ».

Sa préface et sa présence lors du lancement du livre ont eu un fort impact positif pour notre ouvrage.

En 2009, nous sommes repartis pour une nouvelle aventure à l'occasion des 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'enfant, avec la réalisation d'une bande dessinée.

Nous avons une fois de plus frappé à la porte du bureau de Christiane, sa secrétaire, et Marcel Rufo a encore répondu présent à notre projet.

En attendant de lire la préface qui introduira notre BD, il nous a glissé ces quelques lignes :

« Le dessin, c'est la vie. Le voyage, c'est le train. Il est tout à fait naturel que le CCE de la SNCF s'occupe d'abord des colons avec tous les beaux établissements que l'entreprise possède dans la France entière et qui étendra son champ au niveau du monde, car lorsqu'on a le bonheur d'être un enfant, il faut aussi que l'on ait des droits ; Vingt ans que la convention internationale a précisé tout cela et quelques petits dessins pour une si belle mission ».

Dans certains pays « **des filles portent un numéro comme prénom** » et dans d'autres « **avoir plusieurs enfants est sanctionné** », disent les deux goélands. Cartes et photos à l'appui, ils racontent la faim dans le monde, les enfants qui ne peuvent aller à l'école, qui sont exploités au travail, illustrés avec ces enfants soldats, enrôlés en Afrique.

L'objectif de l'album reste bien évidemment éducatif. Comme à son habitude, la bande dessinée de Jean-Marc Rossi repose sur un mélange subtil d'humour et de réalisme. Tout en montrant la dure réalité que vivent les enfants dans le monde, il positive tout ce qui bouge, change, évolue dans l'intérêt des enfants.

D'ailleurs une des finalités est que « les oiseaux (nos enfants !) finissent par voler de leurs propres ailes ».

Le dimanche 22 novembre 2009, l'album sera offert aux enfants à l'occasion d'un grand spectacle à Marseille.

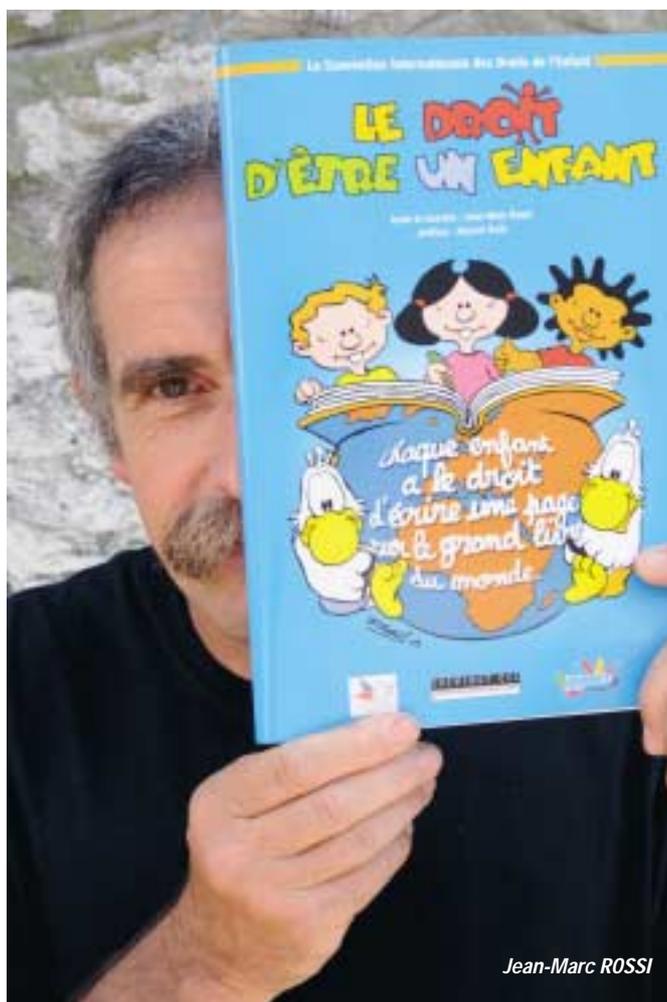
Cette bande dessinée donne du sens à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Ces valeurs universelles de citoyenneté et de droits sont importantes pour nos enfants, elles représentent une ouverture sur le monde.

Le CCE de la SNCF, en offrant à 80 000 familles de cheminots cet album, montre son attachement, comme le dit si justement le Secours Populaire Français, à l'idée que « Les Droits de l'Enfants grandissent les Hommes ».

Marcel Ruffo, pédopsychiatre marseillais, a préfacé le livre comme il l'avait fait pour le dernier album. C'est pour nous un gage de sérieux, de reconnaissance pour la qualité du travail effectué.

Marcel ALMERO et Jean-Marc ROSSI



Jean-Marc ROSSI

* « Partir en colo » est une bande dessinée éditée par le CCE en 2006 pour informer et rassurer les parents sur le fonctionnement des Colos.

Par : **Laurent DELOURS**
Élu au CE national Fret

Deux ans pour retrouver la voie du service public

METTRE EN ÉCHEC LE concept idéologique de la famille FRET

C'est dans la confusion et dans la précipitation que la mise en place du premier CE Fret a été programmée.

L'empressement de l'entreprise à vouloir aborder rapidement des dossiers économiques démontre sa volonté d'aller de plus en plus vite dans les restructurations et les réorganisations qu'elle souhaite mettre en œuvre.

Au delà des dossiers, cela a eu des incidences sur la préparation et l'installation de ce nouveau Comité d'établissement.

De ce fait, seuls les points essentiels à son bon fonctionnement immédiat ont été abordés lors de la plénière.

La création de ce CE, à laquelle nous sommes opposés, est le dernier avatar de la politique de destruction du fret ferroviaire initiée dès 2003 avec le plan Véron.

La Direction, quant à elle, ne s'intéresse qu'à l'adaptation les IRP (Instance Représentative du Personnel) à ses besoins afin d'accélérer les réorganisations.

Cette politique partait d'un constat d'échec avec un déficit de 451 millions d'Euros, et

prétendait ne s'appuyer que sur des trafics réputés rentables. Le gouvernement français et l'Europe se sont mis de la partie pour s'assurer que ce plan serait bien l'occasion d'ouvrir le Fret à la concurrence en contrepartie d'une aide de 1,5 Milliards d'Euros... qui n'a jamais été versée en totalité !

Aujourd'hui, ce choix est un échec flagrant : l'ouverture au privé n'a pas développé le mode ferroviaire, loin s'en faut. Il n'a fait que transférer aux entreprises de dumping social les marchés que la SNCF leur a abandonnés. D'ailleurs, il n'y a que trois opérateurs privés : Véolia Cargo... (qui est en vente !), Euro Cargo Rail (ECR) et la filiale de la SNCF, VFLI.

Les conséquences pour nos comités d'établissements sont loin d'être négligeables.

L'analyse de l'activité économique de la SNCF est financée par le budget de fonctionnement (0,2 % de la masse salariale).

Celui-ci est amputé de 9 %, c'est une baisse de notre capacité à faire travailler les dossiers et à réaliser des études économiques.

[...]
l'ouverture au privé n'a pas développé le mode ferroviaire, loin s'en faut.

[...]

Pour les activités proposées aux cheminots, c'est également 9 % de moins sur la dotation activités sociales. Nous avons néanmoins décidé de maintenir l'ouverture des activités du CE PACA à tous les cheminots.

Le CE fret, quant à lui, gère des installations qui lui ont été transférées. Il a donc besoin de ressources pour faire fonctionner ces structures.

Plusieurs OS demandent aujourd'hui à la Direction le versement d'une dotation supplémentaire au CE fret pour la gestion de ces installations et parallèlement le versement de la totalité de la dotation aux CE régionaux et centraux. Nous nous prononçons pour cette solution afin que les cheminots continuent à bénéficier des activités dans leurs régions.

Dans le cadre des grandes évolutions imposées aux cheminots, c'est bien des moyens nouveaux qu'il faut gagner afin que les CE puissent continuer à exister et à proposer des activités variées et au contenu émancipateur.



Par : **André LIMIÑANA**
Secrétaire-Adjoint du CE des Cheminots PACA

Réouverture de la ligne d'Aix :

Un combat de 40 ans

LE 6 MAI 2009, LE CENTRE social l'AGORA de la Busserine, dans les quartiers Nord de Marseille et sa directrice Karima BERRICHE ont accueilli une initiative particulière du CE des Cheminots PACA : Fêter avec les habitants des cités, la réouverture de la ligne d'Aix après sa modernisation.

Nous avons estimé que nous devons marquer cet évènement qui revêt une importance majeure pour les populations de ces quartiers.

A cette occasion, le CE des Cheminots a offert la BD « **Il était une voie : Les cheminots en Provence** » aux enfants en présence de Jean-Marc ROSSI, l'auteur écrivain, dessinateur et cheminot.

La création de points d'arrêts modernes, la fréquence des circulations et l'utilisation de matériel récent : toutes ces mesures contribuent à créer des liens réduisant le sentiment d'exclusion des habitants des cités en

leur permettant de se rendre facilement et rapidement au centre ville.

Le Conseil régional, les mairies, la SNCF, les associations de quartier, les cheminots... ont pris conscience que cette modernisation de la ligne était un outil permettant de tisser du lien social :

Des exemplaires de la BD « Il était une voie... », éditée par le CE des Cheminots PACA avec l'aide du Conseil régional, a été remise à la mairie des 13^e et 14^e arrondissements, aux centres sociaux, aux associations ADDAP 13 et Médiance 13 à qui la SNCF a fait appel pour aller au contact des jeunes et des scolaires. Ils seront offerts aux jeunes au cours d'initiatives de sensibilisation à la citoyenneté.

Ce très beau et très apprécié support de communication racontant l'histoire des cheminots et du chemin de fer de la région est de nature à créer des liens plus étroits avec notre corporation. Au cours de cette journée, après les discours des différents intervenants, Jean-Marc ROSSI a dédié un grand nombre de BD aux enfants de la cité.

La convivialité était aussi de mise, et tout le monde a pu se retrouver autour d'un magnifique buffet confectionné par le groupement de femmes du quartier.



Jean-Paul Speicher (Direction SNCF), Joël Dutto (Conseiller Municipal), Jacques Mollemeyer (Secrétaire du CE) et Jean-Marc Coppola (Vice-président du Conseil Régional)

Ci-dessous : Séance de dédicace de Jean-Marc Rossi



Un grand merci à tous les organisateurs du centre social « L'AGORA » de la Busserine pour leur aide et leur dévouement.

Gageons que cette initiative contribue à développer les actions menées autour de la citoyenneté, de la tolérance et du respect mutuel par l'apport d'une meilleure connaissance réciproque, c'est en tous cas, ce que le CE souhaite promouvoir par ses actions.

[...] **Fêter avec les habitants des cités, la réouverture de la ligne d'Aix** [...]



Par : **Fred FAVAS**

Président de la Commission des Activités Sociales,
Culturelles et Sportives

Compte-rendu de l'A.G. de L'UAICF

LE SAMEDI 25 AVRIL 2009 s'est déroulée l'Assemblée Générale du Comité Méditerranéen de l'UAICF.

Avant d'entrer dans le détail des travaux de cette journée, il faut revenir quelque peu sur la structuration de ce Comité, sur son rôle et sur l'implication du CE ou plutôt des CE.

A contrario des clubs sportifs regroupés en clubs omnisports, les différentes sections de l'UAICF sont réunies en associations dans une ville ou une zone géographique et proposent aux cheminots des activités diverses et variées allant des arts populaires et traditions au chikong, en passant par le chant et le bridge.

Ces associations, conformément à la loi de 1901, ont leur Conseil d'Administration. Ce sont les responsables et les collectifs d'antennes qui y siègent au titre de représentants du CE.

Étant « reconnues » par le CE en tant que « sociétés d'agents », elles reçoivent, à ce titre, des subventions.

C'est le Comité Méditerranéen qui les perçoit et les leur redistribue en fonction des projets culturels mis en place.

[...]
nous avons pu constater le dynamisme et l'implication de toutes les associations qui forment le Comité
[...]

La particularité de notre Comité est qu'il régit sur deux régions : la région PACA et Languedoc-Roussillon. Ce sont donc les deux CE (le CE des Cheminots PACA et le CE Languedoc-Roussillon) qui siègent au Conseil d'Administration du Comité Méditerranéen.

Le CE Transverse (CPR) doit aussi siéger car de nombreux cheminots sont en PACA.

Une nouveauté découle de la création d'un CE Fret : il sera présent aux CA et à l'Assemblée Générale de l'UAICF

Il est important de noter que nous sommes un des rares Comités dont le siège n'est pas parisien et qui joue la carte de la proximité.

Lors de cette Assemblée Générale, nous avons pu constater le dynamisme et l'implication de toutes les associations qui forment le Comité.

Leurs initiatives fortes de sens se déroulent en bonne intelligence avec les antennes locales des Comités d'Établissements.





■ Crédit Mutuel

Cheminots de la SNCF : des liens étroits



Historiquement proche des comités d'entreprises et des associations, le Crédit Mutuel Méditerranéen a naturellement souhaité s'associer à la publication du magazine de votre comité d'entreprise pour mettre en lumière les particularités de la banque différente : le Crédit Mutuel.

Notre banque mutualiste et coopérative régionale est présente dans le développement économique local, l'économie sociale régionale et la solidarité.

Au Crédit Mutuel Méditerranéen, cette « différence » est mise en pratique au quotidien, au niveau des caisses locales en privilégiant tout particulièrement :

- la proximité locale,
- le soutien à l'ensemble des acteurs économiques, dont les comités d'entreprise et le monde associatif,
- l'insertion par l'économique,
- la responsabilité sociale et sociétale d'entreprise,
- et la lutte contre l'exclusion bancaire.

Il nous arrive aussi d'accompagner des projets à l'international présentés par des partenaires historiques. Par exemple, sollicitée par le comité d'entreprise des cheminots de la région Provence Alpes Côte d'Azur, la caisse locale du Crédit Mutuel de Marseille Pelletan soutient, avec le Secours populaire français, le projet de construction de puits maraîchers au Mali et la création de coopératives de femmes.

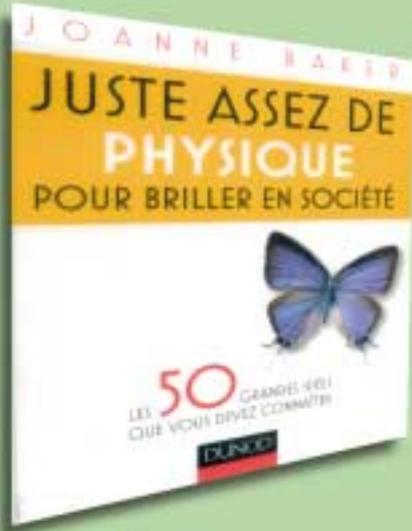
A travers son réseau de caisses locales, notre banque intervient ainsi au plus près de la population, des particuliers, des commerçants, des artisans, des associations et des porteurs de projets.

Venez nous rencontrer pour en parler !

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Envyie de Lire, d'écouter, de voir...

Le conseil de lecture des bibliothécaires du C.E. Cheminots PACA



Daniel Tammet est un autiste Asperger, un savant autiste comme on les appelle maintenant.

Dans **Embrasser le ciel immense : le cerveau des génies**, il nous livre ses réflexions sur le cerveau et nous donne des pistes pour s'en servir mieux, au niveau de la mémoire, pour l'apprentissage des langues ou du calcul. Il nous parle aussi de la vision, la perception si différente qu'ont les autistes de la nôtre. Se lit comme un roman.

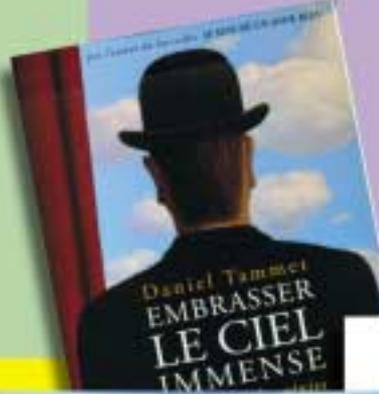
Lincoln : l'homme qui sauva les États-Unis de Bernard Vincent. Une biographie intéressante sur l'homme qui abolit l'esclavage aux États-Unis, avant de se faire assassiner.

L'auteur de la Shoah, Claude Lanzmann, à 83 ans, nous livre dans **Le lièvre de Patagonie** pour notre plus grand plaisir, ses mémoires, ses souvenirs. Passionnant.

Juste assez de physique pour briller en société de Joanne Baker. Ce livre nous donne un aperçu des concepts fondamentaux de la physique, gravité, lumière, énergie, mécanique quantique, etc. Facile et agréable à lire.

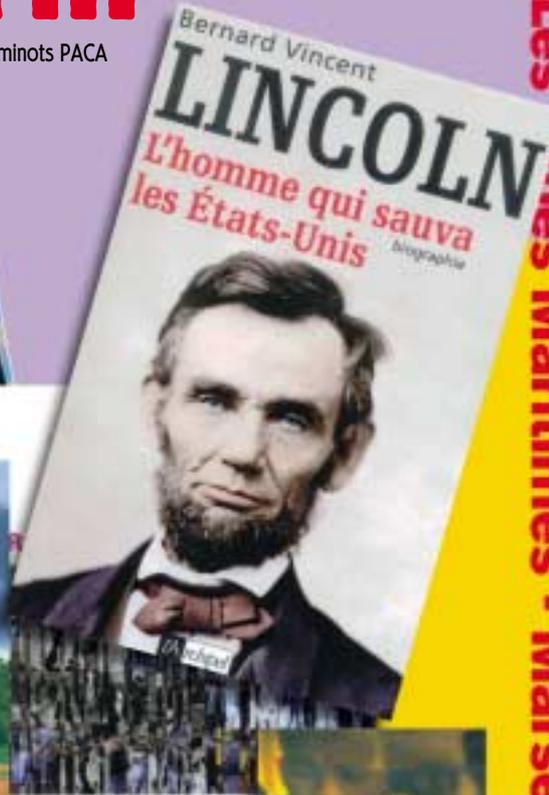
Le travail du consommateur : de McDO à eBay de Marie-Anne Dujarier. Ce livre démontre que le consommateur est mis à contribution. Une invitation à la réflexion sur nos pratiques de consommateurs, les transformations actuelles du capitalisme et de son esprit.

L'auteur nous explique les différentes stratégies mises en place pour que le consommateur « travaille », participe davantage à sa consommation (bornes électroniques, caisses automatiques,



ventes sur internet, boîtes vocales...) tout en le stimulant soit par la culpabilité (traitement individuel de nos déchets), ou la valorisation (autonomie, savoir-faire).

Un essai sur les prévisions climatiques à court terme (2030) et à plus long terme mais à peine, en 2100 avec **Quelle France en 2030 ?** de Frédéric Denhez. L'auteur entrevoit toute une série de scénarios à partir de l'impact climatique tout en prônant des changements de sociétés et de manières de penser vis à vis des villes, campagnes, de l'énergie, de l'agriculture, etc.



Entre chagrin et néant de Marie Cosnay. L'auteur a assisté aux audiences devant le Juge des Libertés et de la Détention de mai à septembre 2008 à Bayonne. Elle rend compte, elle donne à voir, à entendre, à imaginer quelque chose de l'âme humaine, quelque chose de notre société, de notre monde.

« Je suis fatiguée » analyse-t-elle, livrant ses réflexions entre les retranscriptions des paroles des juges et des sans-papiers. Oscillant entre chagrin et néant, seule l'écriture l'a sauvée du désespoir engendré par ces séances au tribunal. Le lecteur en sort bouleversé.